



LE SOUVENIR FRANÇAIS

Association Nationale
Reconnue d'Utilité Publique

Délégation Générale de la Gironde

Comité du Pays Foyen

Création au 15 juillet 2021

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO) DU COMITÉ DU PAYS FOYEN DU SOUVENIR FRANÇAIS

Dossier suivi par : M. Vincent CARREZ (secrétaire de l'AGO) – souvenir.francais.foyen@gmail.com.

À PINEUILH (33220), Salle des Fêtes, le **vendredi 28 février 2025** :

Membres du Conseil d'Administration (CA) du comité du Pays Foyen : *Robert CARREZ¹ - Président du comité du Pays Foyen, Michelle MAUVARD¹ - Vice-Présidente, Joël MAÇON¹ - Trésorier, Vincent CARREZ¹ - Secrétaire, Nathalie GAILLARD¹ - Secrétaire-Adjointe, Michel LESCOUACH¹ - vérificateur aux comptes.*

Absents excusés du CA : *Christophe CARIS¹ – Emma BESNIER¹ – Estéban LARGE¹ : Porte-Drapeaux.*

Élus et représentants militaires et/ou associatifs : *Pierre ROBERT² – Président de la Communauté des Communes du Pays Foyen, Sabine BILL¹ – Conseillère municipale représentant Eric FRÉCHOUX - Maire de Saint-André-et-Appelles, François MAS – adjoint délégué aux associations de Sainte-Foy-La-Grande représentant Christelle GUIONI – Maire de Sainte-Foy-La-Grande, Roger BILLOUX¹ - Conseiller municipal de Pineuilh – représentant Didier TEYSSANDIER – Maire de Pineuilh, Cathy PRIOLEAU¹ – Conseillère municipale de Pineuilh et Marraine du DRAPEAU du Comité du Pays Foyen du Souvenir Français, Valentin AUBERT¹ – Adjudant de la Gendarmerie Nationale (BTA de Pineuilh) représentant le Major Antonio CASTRO¹ – Commandant la Brigade territoriale autonome de Pineuilh de la Gendarmerie Nationale.*

Élu(e)s et autorités excusé(e)s : *Florent BOUDIÉ¹ - Député de la Gironde, Sandrine CHADOURNE¹ – Conseillère régionale Nouvelle-Aquitaine, Isabelle PILION - Maire de Ligueux, Major Antonio CASTRO¹ - Cdt de la BTA de Pineuilh, Christelle ZUCCOLOTTO¹ - Présidente de l'association « jeunes ambassadeurs de la mémoire ».*

Adhérent(e)s¹ et sympathisant(e)s² : *Christian CHAUGIER¹, Jean-Pierre PEYRAT¹, Marie-Claude PERUFFO¹, Christiane MODERNE¹, Sandrine HIVERT¹, Antoine GAVA¹, Noeline GAVA¹, Régis LOUBET¹, Jacky CHAVANT¹, Jean-Marc ESCARMANT², Andrée REBIERE¹, Philippe RATINAUD¹.*

Adhérent(e)s¹ excusé(e)s : *Marie-Claire DANIEL¹, Françoise ESTÈVE¹, Benoît CARREZ¹, Frédérique ORSI¹, Chantal CARREZ¹.*

Les membres du Conseil d'Administration du Comité du Pays Foyen, en poste depuis juillet 2021, ont été reconduits dans leur fonction respective pour une durée de 03 ans depuis l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 08 juillet 2024, dont le Procès Verbal a été adressé à la Direction Générale Gironde (DG33), le 21 juillet 2024, pour acceptation et validation du siège national :

-> LE SOUVENIR FRANÇAIS, sis au 20, rue Eugène Flachat – 75017 – PARIS.



souvenir.francais.foyen@gmail.com



Mise en place : 8h30

La salle des fêtes de la commune de Pineuilh ne dispose pas d'équipements HI-FI (rétroprojecteur, écran, micro et prise HDMI) permettant la projection d'une présentation PowerPoint (ppt). Aussi, pour cette AGO, il n'y a pas eu de support graphique de proposé à l'assistance. L'AGO a été réalisée grâce au prêt d'un dispositif sono/micro fourni par l'association « Pineuilh Accueil » : qu'elle en soit remerciée. L'auditoire était positionné face à la table des membres du bureau placé lui même au pied de l'estrade de la salle des fêtes.

NB : Cette année, seul le drapeau tricolore du comité du Pays Foyen a été installé ; le drapeau de l'association « Rhin et Danube » ayant été restitué à la DG33 en début d'année 2025. Un présentoir a été réalisé dont y est affiché l'organigramme et trombinoscope en vigueur du siège.

Accueil de l'Assemblée Générale : 10h00

Les membres du bureau ont procédé à l'accueil des participants. Lors de l'enregistrement, il a été procédé aux adhésions et aux renouvellements de ces dernières pour l'année 2025. Ce début d'année 2025 est particulièrement marqué par le non renouvellement de quelques adhésions, mais pour autant est mis en lumière l'enregistrement de 04 nouvelles inscriptions. L'AGO se clôturent par un déjeuner au restaurant « le Cèdre Vert » à Gardonne (24), il est également procédé au paiement des repas.

Enfin, jusqu'au lancement de l'AGO, des goodies (casquettes, pin's, porte-clefs, etc.) sont en vente.

Début de la réunion annuelle : 10h30

Le Président du Comité du Pays Foyen *Robert CARREZ* accueille l'assemblée et remercie les personnes présentes en nombre (23). Il excuse les personnes absentes ayant fait savoir l'incompatibilité des agendas.

Il présente l'ensemble des membres du bureau placé autour de la table. Il excuse l'absence des porte-drapeaux étant pris ce jour par leurs occupations professionnelles.

Le Président du Comité remercie chaleureusement la mairie de Pineuilh pour son accueil et la mise à disposition de la Salle des fêtes pour la tenue de l'AGO. Il rajoute également que l'investissement du personnel de la mairie de Pineuilh est toujours apprécié pour le comité et ses adhérent(e)s : quelles que soient les échanges et/ou les sollicitations, le personnel de la mairie de Pineuilh met tout en œuvre pour répondre au plus juste et au plus rapide aux demandes : Qu'ils/elles en soient remercié(e)s.

Robert CARREZ donne l'ordre du jour et évoque succinctement les sujets qui seront abordés en séance.

Il rappelle le périmètre géographique important du comité, soit 19 communes. Pour mémoire, le Pays Foyen se compose de 20 communes, mais l'une d'elles (Port-Sainte-Foy et Ponchart) est administrativement située en Dordogne et reste gérée par le Comité du Bergeracois. Enfin, le Président précise que le bureau est mandaté pour une durée de 3 ans depuis son renouvellement acté le 08 juillet 2024. Par voie de construction, il n'y aura pas de vote à candidature pour cette année. Il est demandé à l'assemblée de faire part de toutes remarques ou questions relatives à la dernière AGE. N'ayant pas eu de question, l'AGO est donc déclarée ouverte.

Robert CARREZ nous invite à respecter une minute de recueillement en souvenir des soldats et civils "Morts pour la France", et de tous les adhérents du Pays Foyen décédés au cours de l'année passée. Un hommage est rendu au Contrôleur Général Gérard DELBAUFFE († 23/01/25), président honoraire de l'association nationale de 2007 à 2015, ainsi qu'au président du comité d'ARES (33), monsieur Christian ESPLANDIU († 29/01/25).





Le Président expose à l'assemblée sur la table :

- Les statuts de l'association « Le Souvenir Français » ;
- Le compte rendu de la réunion annuelle 2024, comprenant le rapport financier, le rapport moral et le rapport d'activités et la circulaire semestrielle du 1^{er} semestre 2025 ;
- Le PV du Conseil d'Administration du siège du Souvenir Français (27 novembre 2024).



Il précise que le vérificateur aux comptes a pu procédé en amont de l'AGO à la vérification des écritures comptables mises à jour continuellement par le Trésorier, *Joël MAÇON*. L'ensemble des pièces comptables à l'exercice 2024 est mis à disposition auprès du trésorier.

Après évocation successive de l'ensemble de ces éléments, **ces documents sont adoptés à l'unanimité**.

Il est mentionné que semaine 10/2025, le CR annuel 2024 sera adressé par voie électronique à la Délégation Générale de la Gironde (DG33).

Le Président donne la parole au Secrétaire, *Vincent CARREZ*, pour présenter le rapport du comité – Fichier Excel « nouvelle version 2024 V1 » (cf. pj).

Vincent CARREZ expose la composition du nouveau format du document Excel à transmettre. C'est la première année que le Comité du Pays Foyen procède uniquement à la production du document électronique (format .xls). En effet, les années précédentes le document se déclinait en version papier et électronique.

Le secrétaire s'attarde sur la présentation détaillée des deux onglets « RAPPORT_ACTIVITE » et « RAPPORT_GOUVERNANCE ». Le contenu de chacun de ces onglets a été expliqué point par point.

Il est joint au présent PV. Pour finir, il fait mention aux dernières actualités de l'association, tant au niveau local, qu'au niveau départemental (réunion des Présidents de Comité de la Délégation de la Gironde du 20 février à ARES (33), à laquelle le comité n'a pu participé), qu'au niveau national (s'appuyant sur le PV du Conseil d'administration (CA) du 27 novembre 2024 conduit au Siège [PARIS] du 26 au 28/09/2024).

Par la suite, le Président donne la parole à la Vice-Présidente, *Michelle MAUVARD*, pour évoquer les manifestations de l'année passée.

Michelle MAUVARD indique à l'assemblée le contexte dans lequel se sont déroulées les diverses manifestations ou rencontres de l'année 2024. Elles ont été nombreuses mais toujours réalisées dans une très bonne ambiance ou accueil. Elle souligne à ce titre, le dévouement des porte-drapeaux à toujours honorer de leurs présences aux nombreuses manifestations. À cet égard, il est mentionné qu'autant que de possible la participation aux cérémonies sera réalisée par les membres du comité, en fonction des disponibilités et du nombre des adhérent(e)s à se rendre disponibles. *Robert CARREZ* intervient pour préciser que les municipalités ayant soutenu le comité par une subvention annuelle seraient naturellement prioritaires.

Michelle MAUVARD fait ensuite lecture de la dernière lettre du Président Général de l'association « Le Souvenir Français » – *Serge BARCELLINI* – Contrôleur Général des Armées (2S) – Annexe 1.

Ayant reçu une écoute attentive de l'auditoire, *Michelle MAUVARD* cède la parole au Président de comité.





La parole est ensuite passée à la Secrétaire-Adjointe, *Nathalie GAILLARD*.

Nathalie GAILLARD rappelle à l'assemblée les travaux de recherches qu'elle réalise pour le compte de chacune des communes du Pays Foyen. À ce jour, elle finalise les travaux de recherches sur la commune de Saint-Avit-Saint-Nazaire. Elle précise par la suite, le point statistique des recherches conduites à date (annexe 2). Elle explique avec minutie la méthode adoptée afin d'aboutir à la rédaction des fiches de synthèse. Bien entendu, tous ces documents sont transmis aux municipalités concernées, et seront remis ultérieurement aux mairies (sous forme électronique) de manière officielle.

Elle indique qu'elle tient à jour une page « FACEBOOK » afin d'apporter à la fois les dernières actualités de l'association « Le Souvenir Français » et à la fois d'y déposer des « posts » consacrés à une personne ayant reçue le statut de « Mort pour la France » (MPF) : cette rubrique porte le nom de « Un jour, un soldat ».

Pour conclure, elle lit un texte sur l'une des deux infirmières, *Blanche NUSSLÉ* (MPF), de la commune de Saint-Avit-Saint-Nazaire, ainsi qu'un extrait de la circulaire Janvier-Juillet 2025 (page 13 sur 72) sur le guide des associations mémorielles de 14/18 – Le Renouveau (annexe 2).

La parole est ensuite cédée à *Joël MAÇON*, le Trésorier.

Joël MAÇON réalise la lecture des écritures comptables dans les grandes lignes. Il explique le fonctionnement de l'onglet « RAPPORT_FINANCIER » du fichier Excel. Il précise à toutes les personnes de l'assemblée qu'il tient à disposition le tableau adressé à la DG33, ainsi que de leurs justificatifs respectifs.

Le Trésorier évoque l'intérêt des recettes (quête annuelle nationale), et explique le principe de versement de la « quote-part » à la DG33 et au Siège. Il précise aussi qu'il serait souhaitable d'avoir plus d'implication des adhérent(e)s à cette importante manifestation, tant sur le plan mémoriel que sur le plan du rayonnement associatif.

À ce jour, les comptes présentent un solde positif. Il tient à préciser que les frais de fonctionnement du comité représentent seulement 7 à 8 % du budget annuel. Aucune irrégularité n'a été constatée. La parole est ensuite donnée au Président du Comité du Pays Foyen, après le temps est donné aux éventuelles questions :

Questions diverses :

Il n'y a pas eu finalement de questions posées.

Robert CARREZ reprend donc la parole et fait une synthèse de l'AGO en indiquant sa satisfaction aux différents travaux conduits en cette année 2024 (Annexe 3). Il précise que le projet de rénovation de la tombe du soldat *Louis GAUBERT* est sur de très bonnes voies pour 2025 puisque les subventions de la commune et de la DG33 ont été actées.

Par la suite, il invite les adhérentes et les adhérents à se manifester auprès des membres du bureau s'ils souhaitent participer à des actions en cours ou à venir.

À ce titre, il porte à connaissance de tous que *Valentin AUBERT* souhaite proposer ses services et rejoindre l'équipe du bureau. Le rôle de « Chargé de mission » en charge des relations avec les communes lui a donc été proposé. Il a globalement accepté la proposition et rentrera en contact avec le président afin de définir le





périmètre des missions confiées : qu'il soit remercié chaleureusement pour son initiative, accueillie avec beaucoup de joie !

Enfin, le Président renouvelle ses vifs remerciements auprès des adhérents et adhérentes du Comité ainsi qu'au soutien indéfectible des élus et Présidents d'associations diverses dont les Anciens Combattants.

Il est à noter que *Philippe SALISSE* Président du CATM (Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc) du FLEIX (24), a rejoint, accompagné de son épouse, le comité et ses adhérents participant au déjeuner convivial proposé au « Cèdre vert » de Gardonne (24) ; Il en fût de même pour la conseillère régionale *Sandrine CHADOURNE* qui était libre de toutes obligations, ainsi que d'autres membres ou sympathisants du comité : Merci à eux pour leur disponibilité et leur soutien !

Fin de la Séance : 11h55

Un pot de l'amitié de l'amitié est servi pour clore cette AGO intense et constructive.

Une grande partie des participants a, par la suite, pris la direction de Gardonne (24) afin de finir ce rendez-vous annuel autour d'un copieux déjeuner *.

Pendant le déjeuner, 31 participants, un « pesage de jambon sec » a été proposé, et c'est *Michel LESCOUACH* qui a réalisé la meilleure évaluation (4 kg 385 pour 4 kg 380) : Bravo à lui, il mérite de repartir avec !

Fin de la journée : 16h30

Robert CARREZ

Le Souvenir Français

Président du Comité du Pays Foyen



Vincent CARREZ

Le Souvenir Français

Secrétaire du Comité du Pays Foyen

* *Menu proposé au restaurant du « Cèdre vert » :*

MENU
Kir
Velouté de légumes
Salade du Cèdre
(sur lit de salade, magret séché, lardons, gésiers)
Bœuf bourguignon
Pommes vapeur
Assiette de 2 fromages
Salade
Bavarois aux fruits rouges
Café
Vins (rouge, rosé, pétillant)





01 Pièce jointe au présent Procès-Verbal :

- *Rapport de comité 2024 (fichier Excel).*

Annexes :

- Annexe 1 : Lettre n°102 de l'association « Le Souvenir Français » ;
 - Annexe 2 : Résultats des recherches + texte d'hommage rendu à Blanche NUSSLÉ (infirmière / 1890-1916) + lecture de la page 13/72 de la circulaire 1S/2025 sur le guide des associations 14/18 – Le Renouveau ;
 - Annexe 3 : Reportage photos des cérémonies et travaux conduits en 2024 (non exhaustif).

Reportage photos : ©Comité du Pays Foyen – Le Souvenir Français



- ① *Robert CARREZ* - Président du Comité du Pays Foyen ;
- ② *Michelle MAUVARD* - Vice-Présidente du Comité du Pays Foyen ;
- ③ *Joël MAÇON* – Trésorier du Comité du Pays Foyen ;
- ④ *Vincent CARREZ* – Secrétaire du Comité du Pays Foyen ;
- ⑤ *Nathalie GAILLARD* – Secrétaire-Adjointe du Comité du Pays Foyen.



**Salle des fêtes de Pineuilh (33 – Gironde)
Le bureau du comité du Pays Foyen du Souvenir Français
face aux participants**



Le bureau du comité du Pays Foyen du Souvenir Français
Un présentoir placé à gauche, le drapeau tricolore placé à droite du bureau



ANNEXE 1

Bien que la traditionnelle lettre mensuelle du siège (disponible sur le site internet du siège) soit diffusée par courriel ou sur le site FACEBOOK du comité, il a été décidé d'en faire lecture à celles et ceux qui n'y ont eu accès. Lecture faite par *Michelle MAUVARD* :

LA LIBÉRATION DES CAMPS **Pour une histoire de la mémoire de la déportation**

Le 27 janvier 1945, les soldats soviétiques entraient dans le camp d'Auschwitz. C'était il y a 80 ans. À partir du 11 avril 1945 (libération du camp de Buchenwald) et jusqu'au 8 mai 1945 (libération du camp de Theresienstadt), les camps de déportation et d'extermination sont progressivement libérés.

Dans chacun d'entre eux, des « fantômes » sont découverts, ces squelettes vivants qui gardaient l'espoir de vivre pour témoigner.

Dès leur retour, des associations sont créées.

Trois éléments les conditionnent : la démographie, la diversité et l'idéologie. Sur les plus de 80 000 déportés par mesure de répression, plus de la moitié reviennent. Sur les 76 000 déportés par mesure de persécution, 3 900 reviennent.

Face au seul camp d'extermination où arrivent des déportés juifs de France, Auschwitz, s'impose la longue liste des camps de concentration du Struthof à Buchenwald. Chaque camp génère son amicale, chaque amicale est un acteur de mémoire. La déportation par répression s'impose comme le prolongement de la résistance. La Journée nationale des victimes et des héros de la déportation est créée en 1954. Elle privilégie en avril les libérations de Buchenwald et Dachau.

C'est le temps des héros.

En 1961, le procès Eichmann en Israël fait surgir dans l'actualité mémorielle la Shoah. Un nouveau temps s'inscrit dans le paysage mémoriel avec ses associations, ses combats juridiques, sa symbolique : l'urne de cendres remplace le déporté squelettique sur les monuments. La mémoire des enfants déportés suscite l'émotion.

Ce temps est surtout celui de l'idéologie des Droits de l'Homme qui transforme le schéma d'origine. La victime éclipse le héros.

La journée du 27 janvier, la libération d'Auschwitz et celle du 16 juillet, la rafle du Vel d'Hiv, prennent le pas sur la Journée de la déportation en avril. Mais la mémoire de la Shoah a accompagné le développement de la mondialisation.

Qu'en sera-t-il avec le retour des frontières ?

Serge BARCELLINI - Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"





ANNEXE 2

RÉSULTATS DES RECHERCHES RÉALISÉES PAR Nathalie GAILLARD AU 28/02/2025

A.G.O. DU COMITÉ DU PAYS FOYEN DU SOUVENIR FRANÇAIS

Après 4 années de recherches sur les soldats de la guerre 14-18 inscrits sur les monuments aux morts des 19 communes en charge de notre comité, 15 communes ont été étudiées à ce jour, ce qui représente un total de 364 soldats et donc 364 fiches sur lesquelles figurent : l'acte de naissance, la fiche d'incorporation, la fiche matricule, l'acte de décès en règle générale la retranscription du décès, si existante la photo mais également l'acte de mariage ainsi que tout autre document relatif au soldat. Je rappelle qu'il reste difficile d'obtenir des renseignements sur les soldats de la 2ème guerre mondiale, n'ayant pas accès aux actes postérieurs à 1923.

Ce travail a permis de mettre en lumière des observations, des incohérences, et parfois des oubliés, etc...et d'alimenter voire corriger la base de données concernant les « Morts pour la France » de Memorialgenweb, site participatif créé par des bénévoles dont l'objectif est de publier les relevés des monuments aux morts, soldats et victimes civiles tués et disparus par des faits de guerre.

Il s'agit des communes de :	Soldats	dont Soldats oubliés	Infirmières
1. AURIOLLES	4		
2. CAPLONG	19	1	
3. EYNESSE	26	2	
4. LANDERROUAT	11		
5. LA ROQUILLE	9		
6. LES LEVES ET TH.	35	1	
7. LIGUEUX	12	1	
8. LISTRAC DE DUREZE	7		
9. PINEUILH	56	4	
10. RIOCAUD	9	1	
11. ST ANDRE ET APPELLES	16		
12. ST AVIT DE SOULEGE	5	1	
13. St AVIT ST NAZaire	47	3	2
14. ST PHILIPPE DU SEIGNAL	5		
15. ST QUENTIN DE CAPLONG	15		
16. STE FOY LA GRANDE	88	3	1
	364	17	3

Il reste à étudier les monuments suivants :

MARGUERON	17
MASSUGAS	26
PELLEGRUE	47

Lecture par Nathalie GAILLARD du texte d'hommage rendu à *Blanche NUSSLÉ (1890-1916)* :

« L'une de nos fleurettes, Pâquerette sauvage, a été transplantée au ciel. Il y a un peu plus d'un an, Blanche Nusslé m'exprimait sa joie de devenir garde-malade et d'aller, tout de suite, soigner les blessés ; puis, plus tard, sa conviction de se sentir vraiment à sa place... La petite infirmière était-elle trop délicate pour sa tâche ? A-t-elle contracté son mal au chevet de ses chers malades ? Quoiqu'il en soit elle est partie, après six mois de souffrances, en disant : « Je ne regrette pas d'avoir donné ma vie pour nos chers soldats ; si c'était à recommencer, je le ferais encore ». Et les siens ajoutent : « D'autres ont donné un mari, un frère, et nous qui n'avions rien de tout cela à offrir à la patrie, nous avons donné notre petite infirmière ». Dieu reste près de ceux qui savent ainsi donner... ».



Suivez-nous sur
Facebook



ANNEXE 2 (suite)

Lecture faite par *Nathalie GAILLARD* (extrait page 13/72) de la circulaire Janvier/Juillet 2025 :

3. LE GUIDE DES ASSOCIATIONS MÉMORIELLES DE 14-18 – LE RENOUVEAU

3.1. L'ambition d'un guide du partenariat associatif

Pendant de longues décennies la mémoire de la Première Guerre mondiale a été portée par les associations d'anciens combattants. Ceux qui avaient vécu la guerre en sauvegardaient le souvenir.

Le centenaire 2014-2018 a achevé ce temps et de nombreux commentateurs ont conclu à la fin de la mémoire de la Grande Guerre. Or, tel n'est pas le cas, bien au contraire car nous assistons à un formidable renouvellement des acteurs de cette mémoire.

Ainsi, le Souvenir Français a décidé d'accompagner ce renouvellement, en présentant les sept familles qui composent aujourd'hui le paysage associatif et mémoriel de la Grande Guerre :

- les associations d'anciens combattants et victimes de guerre – les acteurs de la commémoration du 11 novembre
- les associations de sauvegarde la mémoire d'une personnalité liée à la Grande Guerre – les acteurs de l'héroïsation
- les associations de reconstitueurs – les acteurs de l'histoire vivante
- les associations de généalogistes – les acteurs de la mémoire familiale
- les associations du territoire – les acteurs de la mémoire territoriale
- les mémoriaux, les historiaux et les musées – les locomotives de l'animation mémorielle territoriale
- les associations pour la mémoire en construction – les acteurs militants de la mémoire

3.2. Le contenu du guide

Le guide s'ouvre par une présentation du rôle du Souvenir Français dans la sauvegarde de la mémoire de la Grande Guerre et se poursuit par la présentation des associations qui constituent chacune des familles mémorielles.

Chaque chapitre est illustré par un dessin de l'artiste Frédéric Lepage.

Nombre d'associations recensées :

Famille 1 Associations d'anciens combattants et victimes de guerre :	34
Famille 2 Associations de sauvegarde la mémoire d'une personnalité liée à la Grande Guerre :	22
Famille 3 Associations de reconstitueurs :	35
Famille 4 Associations de généalogistes :	10
Famille 5 Associations du territoire :	55
Famille 6 Mémoriaux et historiaux :	39
Famille 7 Associations pour la mémoire en construction :	5
	Total : 200

3.3. Comment acquérir le guide

Disponible en septembre 2025, il sera mis en vente au prix de 14,90 € (port en sus).

Vous pourrez passer votre commande sur la boutique en ligne du Souvenir Français ou via le bon de commande du service Fournitures en téléchargement dans les « Documents à la Une » de l'espace de connexion du site Internet national.

Vos contacts au siège

Pour les commandes : Pierre DE JAHAM – 01 48 74 79 75 – fournitures@souvenir-francais.fr

Sur le guide : Anne-Caroline BURGUIERE – 01 48 74 79 73 – partenariats@souvenir-francais.fr



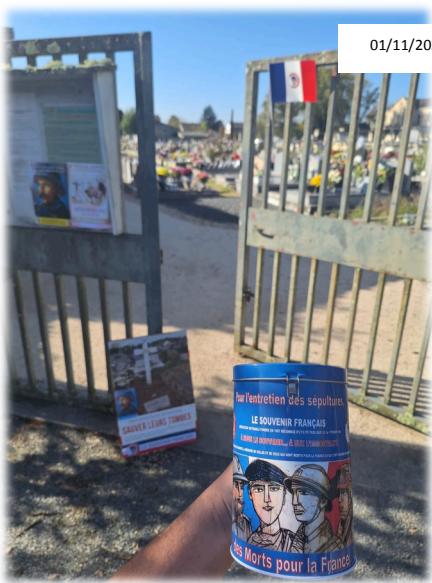
ANNEXE 3



2024 – FLEURISSEMENT TOMBES – PINEUILH (33)



©crédit photo - MAIRIE PINEUILH (33)



© Comité du Pays Foyen – Le Souvenir Français